

Réf : 001418

Casablanca, le 13 NOV. 2024

## Décision d'Appel à Candidature Interne Chef(fe) du Service Comptabilité Analytique Direction Finances et Contrôle de Gestion

Le Directeur Général de l'Office National Des Aéroports

- Vu la Loi n°14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National Des Aéroports ;
- Vu le Décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la Loi n°14.89 ;
- Vu la Loi n°35-09 modifiant la Loi n°25-79 telle qu'elle a été modifiée du 26 Safar 1431 (11 février 2010), relative à l'Office National Des Aéroports ;
- Vu le Dahir n° 1.1.24.31 du 10 Dhou Al Hijja 1445 (17 Juin 2024) portant nomination de Monsieur Adel EL FAKIR en qualité de Directeur Général de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu l'organisation de l'Office National Des Aéroports en vigueur ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 07.2013 du 29 Avril 2013 et la procédure n°DCH.PS09.9.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;

### DECIDE

#### ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance l'appel à candidature interne pour occuper le poste de **Chef(fe) du Service Comptabilité Analytique** au sein de la **Direction Finances et Contrôle de Gestion**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

#### ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

##### 1 Missions :

- Veiller à la production des résultats analytiques ;
- Contribuer à la mise à jour du système de la comptabilité analytique ;
- Procéder aux rapprochements avec les différentes parties prenantes.

##### 2 Activités :

###### 2.1 Volet « Métier » :

- Veiller à la mise à jour du système de la comptabilité analytique ;
- Veiller au bon fonctionnement du système « Oracle » et suivre ses évolutions avec les équipes de la Direction Systèmes d'Information ;
- Veiller à la production des résultats analytiques par activité, par aéroports et par prestation ;
- Analyser en permanence les coûts de revient des redevances aéroportuaires ;
- Veiller au recueil, dans les délais, des clés de répartition et des unités d'œuvre et contrôler l'exactitude de leur calcul ;
- Procéder aux rapprochements périodiques avec les états de la comptabilité générale ;
- Valider les imputations analytiques sur « Oracle » ;
- Animer l'ensemble des correspondant(e)s budgétaires (utilisateur(ice)s « Oracle ») dans les directions et les aéroports : information sur les modèles, contrôle de la bonne alimentation du champ analytique « centre de coûts », formation/documentation ;
- Mettre à jour le manuel des procédures de la comptabilité analytique et suivre son application ;
- Elaborer les reportings analytiques et réaliser les analyses y afférentes ;



K AF

- Collaborer avec les équipes de la Division Budget pour l'établissement des budgets prévisionnels et le suivi de l'exécution budgétaire ;
- Préparer les états nécessaires à la remontée en interne (Direction Générale...) et externes (OACI, Eurocontrol, IATA, etc.) ;
- Contribuer à la rédaction des rapports et présentations des résultats analytiques ;
- Réaliser des analyses ponctuelles à la demande de la hiérarchie (études de coûts, simulations tarifaires, études d'impact, etc.).

### 2.2 Volet « Gestion des moyens humains » :

- Définir les objectifs des membres de son équipe et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son épanouissement ;
- S'assurer que le personnel relevant de sa responsabilité ait suivi les formations adéquates ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
- Être le (la) garant(e) principal(e) de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

### 2.3 Volet « Contrôle interne et des performances » :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité et leur amélioration continue ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

## ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Niveau d'étude requis             | Bac+5 ans au minimum en Finances, comptabilité, audit et contrôle de gestion ou équivalent ou classé(e) à une échelle supérieure ou égale à M3 |
| Nature de l'expérience recherchée | Expérience minimale de 4 ans en Finances, comptabilité, audit et contrôle de gestion   |

## ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...)
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique et du directeur de l'entité sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat(e) suggère pour le poste pourvu.

## ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à [appel\\_candidature@onda.ma](mailto:appel_candidature@onda.ma) (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du **13 NOV 2024** au **27 NOV 2024** date de rigueur.

Adel El Fakir  
Directeur Général  
Office National Des Aéroports

المكتب الوطني للمطارات  
Office National Des Aéroports



